



Liste de matériel pour les classes de 5^e primaire P5A et P5B

Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire :

- un référentiel de conjugaison type « Bescherelle »;
- un dictionnaire type « Larousse Illustré »;
- un stylo plume + des cartouches d'encre bleue + 3 effaceurs ou un stylo bleu effaçable + des recharges effaçables;
- un stylo à bille à quatre couleurs (bleu / vert / rouge / noir);
- des crayons de couleur;
- 5 crayons noir d'écriture + 1 gomme + un taille-crayons avec réservoir;
- une pochette de marqueurs;
- un marqueur effaçable à sec type « Velleda » bleu ou vert;
- 2 tubes de colle + une paire de ciseaux;
- des surligneurs (fluos) ;
- une latte de 30 cm + une équerre type « Aristo » + un rapporteur;
- 1 classeur à levier (dos 8 cm) + 1 classeur à 2 anneaux (dos 4 cm);
- une calculatrice;
- 1 bloc de feuilles lignées A4;
- 1 bloc de feuilles quadrillées A4;
- une farde de présentation (20 pochettes);
- une farde « trieur » (plusieurs compartiments - format A4);
- un bloc de dessin de feuilles blanches (21 cm x 29,7 cm);
- au minimum 20 pochettes plastiques pour mettre dans le classeur.

5



Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

- une ou plusieurs boîtes nominatives de mouchoirs.

Merci d'avance,

Madame Agathe et Madame Florence



École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1054 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de 5^e primaire

Frais scolaires obligatoires

visites et sorties culturelles	<ul style="list-style-type: none">• 18 € : journée à la mer• 15 € : journée sportive• 12 € : musée de l'illusion• 9 € : atelier Croix rouge• gratuit : activités avec la STIB• gratuit : Remua <p>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant.e de son enfant au mois d'octobre.</p>
-------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Achats groupés

manuels scolaires et cahiers d'exercices achetés pour les apprentissages des élèves	<ul style="list-style-type: none">• Achat facultatif L'achat groupé réalisé par l'école permet d'avoir accès à un coût réduit des manuels et des cahiers qui sont liés au projet pédagogique de l'école. Le montant estimé est de 25 €. Les parents ont la possibilité de payer cette somme à l'enseignant.e de leur enfant au mois de septembre.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

potage	<ul style="list-style-type: none">• 5 € par mois
surveillance de la cour de récréation	<ul style="list-style-type: none">• 12 € par mois (attestation fiscale)
garderie (attestation fiscale)	<ul style="list-style-type: none">• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45• + 1 € / jour de 16h45 à 17h45• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines <p>△ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</p>

Autres services non obligatoires hors missions de l'ASBL LPTL¹

étude dirigée	<ul style="list-style-type: none">• Cartes bleues prépayées pour les élèves en primaire 10 études : 26 € / 20 études : 50 € / 30 études : 69 €
fonds solidaires	<ul style="list-style-type: none">• Deux fois par an, au 1^{er} et au 3^e trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles. 2 x 20 €

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

¹ LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien